


Volet B
**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte**

18139414

TRIBUNAL DE COMMERCE

05 SEP. 2018

DU BRABANT WALLON

Greffé
N° d'entreprise : 408.002.982

Dénomination

 (en entier) : **Aide à l'Enfance Administration**

(en abrégé) :

 Forme juridique : **Association sans but lucratif**

 Siège : **Rue de la Croix, 68 à 1420 Braine-l'Alleud**
Objet de l'acte : **Réunion en assemblée générale extraordinaire du 07 juin 2018**

Le 07 juin 2018 à 20 heures à Houtain-Le-Val s'est tenue l'assemblée générale extra ordinaire de l'association sans but lucratif "Aide à l'Enfance Administration" en suite des convocations adressées par courrier électronique en date du 14 mai 2018.

L'assemblée se déclare régulièrement convoquée, valablement constituée et habilitée à statuer sur les points mis à l'ordre du jour.

L'assemblée acte la démission en tant qu'administrateur de :
Madame Marie-Anne Pigeon.

L'assemblée marque son accord à l'unanimité pour le transfert du siège social de l'asbl "Aide à l'Enfance Administration" de Braine l'Alleud, rue de la Croix, 68 à 1341 Cérœux-Mousty, Avenue des Muguets n°10 en date du 01 septembre 2018.

Eric Janssens,
Président.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad -- 17/09/2018 -- Annexes du Moniteur belge

 Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature